

**DECISION DU MAIRE PRISE PAR DELEGATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BAIXAS**

**DECM N°003/2025**

**OBJET : GROUPEMENT DE COMMANDE PCS / DICRIM PORTE PAR LE SMTBV – APPROBATION DES TITULAIRES DU MARCHE PUBLIC RETENUS ET VALIDATION DES MONTANTS DEFINITIFS DES PRESTATIONS A REALISER POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BAIXAS**

**LE MAIRE**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code de la commande publique,

**VU** la délibération n°005/2025 du Conseil Municipal en date du 23 janvier 2025 portant délégation au Maire d'approuver par décision le choix du candidat retenu et le montant définitif des prestations,

**VU** la convention constitutive du groupement de commandes pour l'élaboration et l'actualisation de plans communaux de sauvegarde et des documents d'informations communaux sur les risques majeurs désignant le SMTBV comme coordonnateur du groupement et lui permettant de signer le marché au nom et pour le compte des membres du groupement,

**VU** la délibération DELIBCS2024.63 du SMTBV autorisant le Président à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la réalisation du marché de groupement de commandes,

**VU** le rapport d'analyse des offres (RAO) en date du 10 avril 2025, attribuant le marché à l'entreprise Mayane RESILIENCE CENTER pour le lot n°1 et à l'entreprise SECTOR pour le lot n°2,

**DECIDE**

**ARTICLE 1 :** d'approuver le choix du SMTBV de retenir l'entreprise Mayane RESILIENCE CENTER pour le lot n°1 PCS et l'entreprise SECTOR pour le lot n°2 DICRIM.

**ARTICLE 2 :** de valider le montant définitif des prestations à réaliser pour le compte de la commune dans le cadre du groupement de commande. Le coût total de ces prestations est détaillé ci-dessous :

**Lot n°1 - PCS**

Mise à jour du PCS	4 100 €
Formation et exercices PCS : initial et final	2 262 €
TOTAL HT	6 362 €
TOTAL TTC	7 634.40 €
Subvention estimée à 80%	6 107.52 €
<b>Montant à la charge de la commune</b>	<b>1 526.88 €</b>

Date de transmission de l'acte: 27/05/2025

Date de réception de l'AR: 27/05/2025

066-216600148-DECM\_003\_2025-AU

A G E D I

## Lot n°2 - DICRIM

Complétude et mise à jour DICRIM	937.50 €
Impression de 1300 exemplaires	400 €
TOTAL HT	1337.50
TOTAL TTC	1605 €
Subvention estimée à 80%	1 284 €
<b>Montant à la charge de la commune</b>	<b>321 €</b>

**ARTICLE 3 :** La commune s'engage à reverser la part d'autofinancement correspondante aux prestations réalisées pour sa commune (cf ligne « montant reste à charge de la commune » article 2). La somme sera demandée aux communes par le SMTBV, par le biais d'émission de titres. Sur cette dernière, 50% seront payés à la notification du marché puis 50% à réception de la prestation.

Soit :

- Pour le lot n°1 - PCS : 763.44 € à la notification du marché puis à la réception de la prestation
- Pour le lot n°2 - DICRIM : 160.50 € à la notification du marché puis à la réception de la prestation

**ARTICLE 4 :** de charger Monsieur le Secrétaire Général de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil Municipal.

Fait à Baixas, le 26/05/2025

Le Maire,

Gilles FOXONET



Acte rendu exécutoire, après dépôt en Préfecture :

Et publication ou notification du :

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Maire, Gilles FOXONET

Date de transmission de l'acte: 27/05/2025

Date de réception de l'AR: 27/05/2025

066-216600148-DECM\_003\_2025-AU

A G E D I